La Minerve

MUNICIPALITÉ
DE LA MINERVE

COMMUNIQUÉ

Entente provisoire de délégation de compétence :

La Minerve signe avec la Régie de service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

La Minerve, le 27 octobre 2026 – C'est à la caserne minervoise que les représentants des mairies de de La Minerve, Lac-Saguay, Rivière-Rouge et La Macaza ont officiellement signé, ce vendredi 23 octobre, l'entente provisoire de délégation de compétence en matière de sécurité incendie avec la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR).

« Notre priorité est la sécurité de la population minervoise : l'entente conclue avec la RSSIVR assurera aux citoyens et citoyennes, une couverture incendie conforme aux exigences du Schéma de couverture de risques de la MRC des Laurentides et de la MRC d'Antoine-Labelle », a souligné le maire de La Minerve, Michel Richard. La proximité demeure un élément-clé des interventions puisqu'en vertu des modalités prévues au Schéma, la brigade la plus proche est la première qui doit intervenir sur les lieux d'un sinistre. En outre, l'entente permettra la création d'un poste de pompier à temps plein à la caserne de La Minerve, ainsi qu'un poste de préventionniste à temps plein, plutôt qu'un demi-poste, à la Régie.

L'entente provisoire est d'une durée d'une année, renouvelable. D'ici son entrée en vigueur, la population minervoise demeure desservie par le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant.

Sur la photo: Mark D. Goldman conseiller municipal à la Minerve; Lynn Manconi, conseillère municipale et responsable Premiers répondants à La Minerve; Éric Côté, chef de division à la RSSIVR; Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay; Gilbert Therrien, maire de Rivière-Rouge; Benoit Thibeault, président de la RSSIVR et maire suppléant de La Macaza; Michel Richard, maire de La Minerve; Sylvain Charette, directeur de la RSSIVR et Marc-André Laforest, directeur général de la Municipalité de La Minerve.

\- 30 –

Source :
Nathalie Deblois
Responsable du greffe et des communications
Municipalité de La Minerve
Tél : 819 681-3380, poste 5509
Courriel : adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca